

Sommaire :

Infos communales

En lien avec Cholet
Agglo

Infos associatives

Infos diverses

Agenda

I. Informations communales

AGENTS

Suite au départ de Mme Solange Legrand au poste d'agent d'entretien, Mme Frédérique Delattre a été recrutée depuis le 8 juin 2026 à raison de 8h30 par semaine.

MAISON DU THEATRE

La pose des panneaux photovoltaïques par la société Poudray est terminée. Un emprunt de 40 000 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel pour financer le projet. La grande salle est désormais équipée d'un vidéoprojecteur. Le panneau en façade a été remplacé par les agents techniques.

ENTRACTE

Suite au dépôt de bilan de la société, une annonce a été déposée sur SOS villages. M. le Maire est en contact avec plusieurs candidats.

TRAVAUX VOIRIE

La voie entre la salle de sports et la haie a été goudronnée en juin. Une gaine a été prévue de la salle de sport vers le four à pain pour amener le courant au four à pain.

PANNEAU SENTIERS PEDESTRES

Un nouveau panneau des sentiers pédestres sera bientôt installé à l'aire naturelle.

FRELONS

En partenariat avec FDGDON, des grilles pour fabriquer des pièges à frelons asiatiques sont disponibles gratuitement en mairie pour les habitants de la Commune. Merci de faire un retour d'expérience auprès de Daniel Crétin ou Patrice Brossier.

Concernant la destruction des nids de frelons, le Conseil Municipal a validé la participation de la commune à hauteur de 50% du montant de la facture.



Registre Communal des personnes vulnérables

vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans et vous êtes reconnus
inaptes au travail, vous êtes handicapés ou vulnérables par votre
isolement

INSCRIVEZ-VOUS !

auprès de la mairie

AIRE NATURELLE

Maxence Guittièrre et Marie Hamelin ont été recrutés pour l'animation et l'entretien du site cet été. La baignade sera surveillée du 4 juillet au 15 août par Camille Maréchal tous les après-midis de 14h à 19h sauf les mardis.

Elle sera aussi surveillée le mardi 14 juillet à la place du mercredi 15 juillet.

SPECTACLE TRPL (Troupe Réunie pour la Poésie et la Liberté)

La troupe du TRPL viendra jouer « les midinettes », spectacle de Jacques Hadjadj le samedi 25 juillet 2026 à 20h30 à l'aire naturelle. Le synopsis : « Au lendemain du réveillon de Noël, cinq ouvrières sont brutalement licenciées. Bien résolues à en découdre pour défendre leur travail et leur dignité, elles décident d'occuper leur usine. Entre fous-rires, cris de colère, désillusions et bouffées d'espoir, c'est une lutte pour la vie qui résonne à travers la voix de ces femmes. »

Tarif au choix : 5, 10 ou 15 €.

www.trpl.fr



crédit photo Dominique Bodet



EXPO PHOTOS RÉMY



Nombre de Saint-Paulais sont venus se replonger dans les souvenirs de la commune à travers les différents albums de Rémy. Certaines associations sont venues présenter leur activité.

TRANS'ANJOU

Le 12 juin, une centaine de chevaux et calèches ont sillonné les chemins saint-paulais et ont fait une halte à l'aire naturelle pour la pause déjeuner où ils ont pu rencontrer les acteurs de la troupe Saint Paul Art'Scène.



VISITE DU SOUS-PREFET



Le 15 juin, le Sous-Préfet a rencontré une partie de l'équipe municipale qui lui a présenté différents projets à venir sur la commune avant de visiter les locaux de l'AEP.

II. En lien avec Cholet Agglomération

CHOlet
agglomération

SPECTACLE ITINERANCES

La troupe AfAg (Au Fond A Gauche) est venue à l'école pour présenter et échanger autour du thème des pirates. Après une initiation à l'escrime de spectacle le matin, les spectateurs se sont retrouvés à l'aire naturelle l'après-midi pour un spectacle plein d'humour.



COURSE CHOLET AGGLO TOUR

La course cycliste "Cholet Agglo Tour", désormais organisée par l'établissement public industriel et commercial "Cholet Sports Loisirs", est reportée au samedi 3 octobre. Le parcours sera identique à celui de l'an passé. Si vous souhaitez être signaleur, merci de prendre contact avec la mairie.

CARAVANE LISA

"Lisa", c'est son petit nom pour "Lieu d'Information des Seniors de l'Agglomération". Pensée comme un bureau mobile de 28 m², elle sillonne le territoire pour aller à la rencontre des habitants de plus de 60 ans et se posera à Saint Paul vendredi 3 juillet.

Sur place, vous pourrez vous informer sur vos droits, la santé, le numérique ou encore les loisirs.

La caravane vous oriente également vers les services adaptés et favorise le lien social avec les partenaires locaux.

Lisa arrive prochainement
À SAINT-PAUL-DU-BOIS

INFO SENIORS

Accueil, conseils, orientation et accompagnement dans vos démarches liées au quotidien, à la santé, aux loisirs, aux transports...

Vendredi 3 juillet 9h30 – 12h15
13h45 – 16h00

Centre Bourg

Présence de Anjou Numérique

 **CHOlet**
agglomération

III. Informations associatives

CSSP BASKET

La saison de basket vient de s'achever. Les 13 équipes et 96 licenciés ont fièrement porté les couleurs du club. Le club a été récompensé par le comité pour ses actions en faveur du mini-basket : grâce au Label de bronze départemental mini basket 49 depuis la saison 2022-2023, aux Opérations Basket Ecole dans les 4 communes, à notre participation au Père Noël du mini basket, ou encore au tournoi du 8 mai à la Meilleraie (joueurs + arbitres), ...

L'assemblée générale du club qui a eu lieu le 4 juin a permis de faire le bilan sportif et financier de la saison écoulée. Ce moment a permis d'évoquer les besoins du club avec les acteurs présents : licenciés, parents et membres des équipes municipales. Nous remercions toutes les personnes présentes pour ce moment d'échange et de convivialité.

La randonnée des fouaces du dimanche 14 juin a accueilli randonneurs, vététistes et cyclistes. Le club souhaite remercier les bénévoles qui œuvrent à la réussite de cet événement, en particulier Dominique GUILLET et Jacqueline DEBARD de Saint Paul du Bois. Après des mois d'attente, les travaux de la salle des sports des Cerqueux touchent à leur fin. Un match de handibasket est prévu pour l'inauguration de la salle qui aura lieu à la rentrée. La qualité des infrastructures permettra au club d'organiser des événements sportifs.

Le club souhaite ouvrir en septembre 2026 une section pour les moins de 5 ans. Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir en nous contactant par mail à cssp.basket@gmail.com. Sur tout le mois de septembre, nous invitons tous ceux qui le

souhaitent à venir essayer le basket pendant les entraînements.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier les bénévoles et parents qui prennent part tout au long de l'année à la vie du club. Nous remercions chaleureusement nos sponsors qui nous ont permis de renouveler, au cours des dernières saisons, l'ensemble des maillots du club.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances sportives pour vous retrouver en forme à la rentrée.



Après une marche lors de la randonnée des fouaces, Mme la Députée Laetitia Saint-Paul et M. le Maire, entourés des bénévoles.

FOYER DES JEUNES

Le foyer des jeunes a rouvert ses portes depuis le 8 avril 2026 !

À partir du mois de juillet, le foyer est ouvert tous les mercredis après-midi de 14h à 18h afin d'accueillir les jeunes dans un espace convivial d'échanges, et d'activités et de projets.

ASSHVSP FOOT

Avec l'ASSHVSP, la ligue de football des Pays de la Loire revient pour une nouvelle tournée estivale de **Beach Vert** le 17 juillet 2026 de 13h30 à 17h à l'aire naturelle pour permettre aux jeunes de 6 à 15 ans des animations sportives et ludiques.



CHAPELLE DE HAUTE FOY

Le Pèlerinage du 15 août aura lieu à 10h30 à la chapelle.

FAMILLES RURALES BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque prend ses quartiers d'été : elle sera **fermée le mercredi** en juillet-août. Les bénévoles vous accueilleront le **samedi de 10h30 à 12h30** (Reprise des horaires normaux en septembre). La carte est gratuite, n'hésitez pas à pousser les portes pour nous rencontrer et trouver le livre qui vous convient.

SPEEDFESTIVAL

Le Speed Festival aura lieu les 28 et 29 août au niveau de l'étang pour la sixième édition. Il y aura un formulaire d'inscription en ligne (accessible avec votre adresse mail) ou directement à la mairie pour toutes les personnes souhaitant être bénévoles. Si vous souhaitez devenir bénévole pour la première fois et découvrir l'événement, signalez-vous à la mairie ou envoyez directement un message à Théophile au 06.11.15.61.09. Le festival devrait afficher complet et au total ce sont 1500 festivaliers qui sont attendus sur les deux soirs de concert.

Toute l'équipe travaille déjà activement pour préparer au mieux l'édition et nous sommes preneurs de toute aide et toute idée qui feraient de ce weekend une encore plus belle fête à Saint-Paul.

AEP

Cette année, St Paul Art Scène n'a pas démerité avec ses 7078 spectateurs pour ses 2 spectacles *Un Fil à la Patte* suivi de *Gare au Camping*. Une partie des bénéfices de la 1^{ère} séance de la saison a permis de faire un don de 1 440 € pour la Ligue Contre le Cancer. Nous participerons en octobre à Octobre Rose avec L'Antenne de Lys Haut Layon.



Nous réitérons nos remerciements à tous nos bénévoles qui permettent la bonne réalisation de chaque spectacle et dans la bonne humeur.

S'en sont suivis les Ateliers Interco' avec 4 pièces jouées par nos jeunes du territoire lors de 2 représentations fin avril, moment fortement apprécié des familles.

Le mercredi 20 mai, "les Ateliers d'Art-Scène" (ateliers du mercredi matin) se sont aussi achevés avec 18 enfants inscrits pour cette première saison. Ils ont terminé sur une petite improvisation pour le plus grand bonheur de leurs parents ou grands-parents.

Si votre enfant est âgé de 7 à 11 ans et qu'il est intéressé pour participer à ces ateliers, vous pouvez dès à présent prendre contact avec l'association par mail espaceculturelaep@gmail.com ou tél : 02.41.75.07.08



L'activité de location bat son plein. Ce sont de nombreux costumes et décors préparés par nos salariés qui partent chaque mois aux 4 coins de la France. Un grand merci à nos salariés pour ce travail. Mais qui dit location, dit nettoyage et repassage. A cet effet, nous lançons un appel à bénévoles : nous cherchons des repasseuses. Si vous souhaitez donner un peu de votre temps, n'hésitez pas.

L'AEP accueille Freddy Ouvrard pour un stage de 8 semaines.

Il travaille dans le cadre de sa formation, sur un projet de relance d'un Festival de Théâtre Amateur.

AGENDA :

Le théâtre musical *Et si on chantait* revient les **14 et 15 novembre 2026** pour nous présenter son nouveau spectacle « Décoller c'est possible, Atterrir pas sûr »

NOUVEAUX ARRIVANTS

Pensez à demander votre **inscription sur les listes électorales** lors de votre passage en mairie.

Un élu passera vous apporter la plaquette de présentation de la Commune ainsi que votre coffret d'accueil, réalisé par l'office de tourisme du Choletais.

CARTES D'IDENTITE/PASSEPORTS

La mairie de Saint Paul du Bois ne délivre pas les cartes d'identité et passeports. Dans les mairies habilitées (ex : Mairie de Lys Haut Layon), il est conseillé de prendre rendez-vous.

Attention ! Suite à la campagne d'adressage, la facture EDF comportant votre ancienne adresse comme adresse de livraison n'est pas recevable en tant que justificatif de domicile.

CENTRE SOCIOCULTUREL "LE COIN DE LA RUE"



Lieu d'échange et de convivialité, le Centre Socioculturel propose des activités et services pour tous : enfance, jeunesse, familles, solidarité, animations locales...

Venez découvrir nos actions
au 2 rue du Comte de Champagne à Vihiers et participer
à la vie du territoire !

PERMANENCES FRANCE SERVICE EN MAIRIE

France Services vous accompagne dans vos démarches administratives du quotidien (CAF, impôts, retraite, santé, emploi...), sur rendez-vous.

Pas de permanence en juillet et août

- 8 septembre de 14h à 17h15
- 13 octobre de 14h à 17h15
- 10 novembre de 14h à 17h15
- 8 décembre de 14h à 17h15

France Services propose une permanence téléphonique les mercredis après-midi pour les questions qui ne nécessitent pas forcément un déplacement.

Centre Socioculturel « Le Coin de La Rue »
2 rue du Comte de Champagne 49310 LYS HAUT LAYON
Tel : 02 41 75 42 70 – e-mail : accueil@csc-lecoindelarue.fr
Site internet : <http://www.csc-lecoindelarue.fr>

PERMANENCES

le planning familial 49

PLANNING FAMILIAL

TOUS LES 1^{ER} MERCREDI DU MOIS

| 15H/18H |

2 BIS RUE DES COURTILS-VIHIER

CONFIDENTIEL ET GRATUIT

**BESOIN D'ÊTRE ÉCOUTÉ·E, SOUTENU·E, INFORMÉ·E,
ORIENTÉ·E SUR LES QUESTIONS
EN SANTÉ SEXUELLE,
VIE AFFECTIVE, IST,
CONTRACEPTION, IVG,
LGBTQIA+, VIOLENCES**



ACCUEIL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS (02 41 88 70 73)

EN PARTENARIAT AVEC :

avec la participation FINANCIÈRE :

**Initiatives
emplois**

**NOUS RECRUTONS
DES VENDANGEURS
(H/F)**

**TERRITOIRE :
VIHIERSOIS - THOUARCÉEN - BRISSACOIS**

- Débutant(e) accepté(e)
- Covoiturage possible

 **DÉMARRAGE
DÉBUT
AOÛT**

*Prenez contact
dès maintenant,
et partagez l'info
autour de vous...*



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

 **02 41 56 11 13**

 **initiatives.emplois@orange.fr**



NOUVEAUTE

A PARTIR DU
6/06/2026

**POUR DEPOSER VOS
DEMANDES DE TRAVAUX,
CONSTRUCTION...**

<https://cholet.pu.sirap.com/recherche-commune>

DECLARATION DES CHIENS DANGEREUX EN MAIRIE



La législation française encadre strictement la possession de chiens dits « dangereux » afin de garantir la sécurité publique. Parmi les obligations principales figure la **déclaration obligatoire** en mairie, une démarche administrative essentielle pour tout propriétaire concerné.

1. Qu'est-ce qu'un chien dangereux selon la loi ?

La loi française, notamment la loi n° 99-5 du 6 janvier 1999, distingue **deux catégories de chiens dangereux** :

- Catégorie 1 (chiens d'attaque) : Ces chiens sont réputés non-inscrits à un livre généalogique reconnu et présentent les caractéristiques physiques de chiens de type « pitbull ». Il s'agit souvent de chiens non reconnus officiellement, ou issus de croisements, comme les chiens de type Staffordshire terrier, mastiff ou autres molosses non déclarés.
- Catégorie 2 (chiens de garde et de défense) : Ce sont des chiens appartenant à des races reconnues, inscrites au Livre des Origines Français (LOF), telles que le Rottweiler, le Staffordshire terrier, le Tosa, et le Tosa Inu.

2. Pourquoi déclarer son chien dangereux en mairie ?

La déclaration est une mesure de **prévention** et de **contrôle**. Elle permet à la mairie de recenser les chiens potentiellement dangereux et de s'assurer que leurs propriétaires respectent les règles de détention.

Cette déclaration permet également :

- D'attester que le propriétaire a accompli les démarches nécessaires (assurance, formation...).
- De faciliter les contrôles par la police municipale ou les services vétérinaires.
- D'éviter les sanctions qui peuvent aller jusqu'à la confiscation de l'animal.

3. Quand faire la déclaration ?

La déclaration doit être effectuée dès l'acquisition du chien dangereux, ou dès que le propriétaire est informé que son chien appartient à l'une des catégories concernées. En cas d'héritage ou de cession, la déclaration doit être réalisée dans les 15 jours suivant la prise de possession de l'animal.

4. Où et comment effectuer la déclaration ?

La déclaration se fait directement à la mairie du lieu de résidence du propriétaire.

Documents à fournir :

- Justificatif d'identité du propriétaire.
- Certificat vétérinaire attestant que le chien est vacciné contre la rage.
- Justificatif d'assurance responsabilité civile couvrant les dommages causés par le chien.

- Attestation d'aptitude à la détention délivrée après une formation obligatoire (organisée par des organismes agréés).

- Certificat de naissance ou pedigree pour les chiens de catégorie 2.

- Document attestant l'identification du chien par puce électronique ou tatouage.

Après vérification, la mairie délivre un certificat de déclaration, document officiel à conserver.

5. Obligations du propriétaire après la déclaration

Le propriétaire doit veiller à respecter plusieurs règles strictes :

- Port de la muselière et laisse obligatoire dans les lieux publics.
- Identification du chien par puce électronique ou tatouage.
- Assurance responsabilité civile à jour.
- Ne pas laisser le chien seul en contact avec des mineurs.
- Formation obligatoire pour le propriétaire, renouvelable tous les 5 ans.

6. Sanctions en cas de non-respect

Ne pas déclarer un chien dangereux ou ne pas respecter les obligations peut entraîner :

- Une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.
- La confiscation du chien.
- Des poursuites pénales en cas d'agression.
- La responsabilité civile et pénale du propriétaire en cas de dommage.

La déclaration des chiens dangereux en mairie est une étape incontournable et obligatoire pour les propriétaires concernés. Elle vise à protéger le public tout en responsabilisant les propriétaires. Si vous possédez un chien classé en catégorie 1 ou 2, assurez-vous de faire cette déclaration rapidement et de respecter toutes les obligations légales.

Texte de référence : Article L211-14

FGDEON / NUISIBLES

M. Patrice Brossier (06.10.47.20.68), responsable de la lutte d'entretien collective contre le ragondin et le rat musqué sur la Commune, peut fournir du grain empoisonné contre les souris et rats. Inscrivez-vous auprès de lui.

Sont aussi à disposition des habitants et agriculteurs de la Commune 2 cages à ragondins (contact Daniel Crétin au 06.72.09.33.58).

ATTENTION AUX ARNAQUES EN PORTE A PORTE OU AU TELEPHONE

Démarchage : distinguer le vrai du faux

Les « vrais » démarcheurs sont des travailleurs indépendants ou rattachés à une entreprise (des VRP : voyageur, représentant et placier), qui doivent pouvoir justifier de leur identité et de leur profession. Le contrat signé doit aussi respecter plusieurs dispositions encadrées par la loi (délai de rétractation, devis, conditions de paiement) pour être considéré comme valide.

Les « faux » démarcheurs utilisent le prétexte du porte-à-porte pour s'introduire chez vous afin d'effectuer un repérage en vue d'un cambriolage ou de voler de petits objets de valeur. Ils agissent en général par deux.

Les bons gestes

Si un démarcheur se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte (par le visiophone ou le judas).
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne signez rien avant d'avoir le devis en main.
- Ne versez pas d'argent, ne signez pas de chèque, surtout antidaté.
- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

SAPEURS POMPIERS

Le SDIS 49 lance une nouvelle campagne de recrutement des sapeurs-pompiers volontaires, destinée à mettre en lumière l'engagement des 2 500 femmes et hommes qui assurent chaque jour la protection des personnes, des animaux, des biens et de l'environnement, et susciter des vocations. Cette nouvelle campagne illustre la véritable « valeur ajoutée » de ces citoyens ordinaires engagés au service des autres.

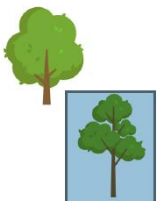
Par cette campagne, le SDIS 49 souhaite sensibiliser le grand public à l'importance du volontariat et encourager de nouveaux engagements, afin de garantir dans tout le département, une réponse opérationnelle efficace et de proximité.



SDIS 49 ANJOU

OPPORTUNITÉ À SAISIR

AGRICULTEURS, Plantez des arbres !



NOUS vous
accompagnons dans
vos plantations

- Accompagnement technique
- Matériel pour la plantation
- Jusqu'à 80% de prise en charge

Contactez-nous dès à présent pour la
plantation pour l'hiver 2026/2027 !

Virginie CAILLEAU
06.86.97.27.91
v.cailleau@layonaubancelouets.fr



CANICULE

Bruits de chantier en période de canicule

Modification de l'arrêté préfectoral ARSQ-PDL-DT49-SPE n° 2024-65 du 4 juin 2024 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

La survenue d'épisodes caniculaires récurrents en période estivale nécessite une adaptation des horaires autorisés pour les travaux de chantiers afin de réduire les risques d'exposition à la chaleur des travailleurs concernés. Il est néanmoins nécessaire de préserver la tranquillité des riverains.

Il est donc proposé d'étendre la plage horaire de travaux pouvant générer du bruit : **jusqu'à 22h (au lieu de 20h) et à partir de 5h (au lieu de 7h).**

Cette disposition s'applique pendant la durée d'activation d'une alerte caniculaire de niveau 3 (**vigilance orange**) ou de niveau 4 (**vigilance rouge**).



- | | |
|----------|--|
| 03/07 | Info senior "Caravane Lisa" |
| 17/07 | Beach vert |
| 25/07 | Spectacle TRPL "Les midinettes" |
| 08/08 | Fête de la Raimbaudière |
| 15/08 | Messe à la Chapelle |
| 16/08 | Fête de l'été |
| 28-29/08 | Speedfestival |
| 26/09 | Collecte D3E |
| 03/10 | Course Cholet Agglo tour |
| 10/10 | Banquet de classes |
| 17/10 | Loto du Foot |
| 14-15/11 | Comédie musicale AEP "Décoller c'est possible, atterrir pas sûr" |
| 29/11 | Marché de Noël |